VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 septembre 2013 – n° 22
130077

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois,

Considérant que différentes modifications du tableau des effectifs s'avèrent nécessaires à des titres divers suivant l'évolution des missions ou réussites aux concours de la fonction publique,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

◇ La création de :

- 1 poste d'Adjoint Technique 2° Classe à TNC (26 heures)
- 1 poste d'Adjoint Technique 2° Classe à TNC (28 heures)
- 1 poste de Chef de Service de Police Principal 2° classe

◇ La suppression de :

- 1 poste d'Adjoint Technique 2° Classe à TNC (20 heures)
- 1 poste de Chef de Police Municipale

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 26

Procurations..... 9

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoit LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE

Excusés et ont donné procuration :

Lovely CHRETIEN	à	Christian PIERRET
Pierre ENKAOUA	à	Pierre LEROY
Madeleine FEVE-CHOBAUT	à	Chantal WEILL
Francine HABERT	à	Joëlle BERNARD
Cécile ANTOINE	à	Romuald GBEDEY
Gilberte BELEY	à	Jacqueline FRESSE
Etienne HUMBERT	à	Salvatore ARENA
Ozan RUMELIOGLU	à	Daniel CHRISTOPHE
Ramata BA	à	Catherine SAINT-DIZIER

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.